



Cinéma - Assistant réalisateur (H/F/X)

Communication - Audiovisuel

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous êtes du genre à anticiper les choses et vous aimez avoir une part de responsabilité ? Vous aimez coordonner des équipes tout en suivant les consignes d'un supérieur ? Alors devenez Assistant réalisateur de cinéma grâce à cette formation bien cadrée !

L'Assistant réalisateur et l'Assistante réalisatrice cinéma sont les bras droits du réalisateur ou de la réalisatrice. Ils analysent le scénario du film et se chargent du plan de travail, en indiquant pour chaque séquence les lieux, décors, acteurs, costumes et accessoires, ambiances, éclairages, musiques, ainsi que le matériel nécessaire. Ce plan de travail reprend également le nombre de scènes tournées par jour, leur ordre, les comédiens impliqués, etc.

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de d'Assistant réalisateur de cinéma :

Découverte du métier : vous vous familiarisez avec ce métier particulier du cinéma. Vous apprenez les différents rôles de chacun des intervenants sur un tournage ainsi que les interactions entre les équipes. Vous en apprenez plus sur le fonctionnement du milieu de la production cinématographique et les bases techniques du métier d'Assistant réalisateur.

Gestion d'équipe et de projet : vous apprenez à encadrer et coordonner le personnel d'une équipe autour d'un projet. Vous apprenez à communiquer avec les différentes personnes mais aussi à coordonner les participants sur le plateau. Vous apprenez à gérer tous les problèmes d'ordre pratique et faites le lien entre les équipes en action et le réalisateur. Vous apprenez à planifier le tournage, l'enregistrement et à encadrer les différents départements pendant la préparation et pendant le tournage. Vous apprenez à vérifier la qualité artistique et technique des prises.

Analyse de scénario et dépouillement : vous lisez et analysez un scénario. Vous réalisez le dépouillement. Sur base de ces éléments, vous apprenez à informer les différents intervenants tels que le directeur casting quant aux rôles à rechercher ou encore le repéreur quant aux décors à trouver.

Etablissement du plan de travail : vous comprenez et réalisez le plan de travail. Vous apprenez à transformer le scénario en termes techniques et en organisation. Vous apprenez à évaluer votre plan de travail en fonction de la mise en scène du réalisateur ou de la réalisatrice. Les Assistants réalisateurs encadrent également tout le travail de préparation comme les répétitions des comédiens, des cascades, les essayages des costumes, etc.

Réalisation des repérages : vous apprenez à réaliser des repérages et vous identifiez les critères liés au choix des décors. Vous mettez en rapport des décors avec les références de la mise en scène et les moyens techniques. Vous vous occupez aussi des repérages et recherchez des figurants. Vous vous procurez et compilez de la documentation. Vous validez les choix avec l'équipe.

Gestion du tournage : vous apprenez à finaliser tous les documents et à gérer le tournage. Vous apprenez à accompagner et guider les acteurs, orienter les équipes techniques, gérer les différents problèmes et imprévus, proposer des adaptations en fonction des retours et des remarques du réalisateur. Vous apprenez à réserver des studios dans le respect du calendrier et du budget. Vous veillez au bon déroulement du tournage et au respect des horaires prévus.

Travail collaboratif : vous apprenez à identifier les intervenants incontournables du secteur. Vous échangez sur les réalités de terrain avec des professionnels afin de collecter les informations nécessaires à votre travail quotidien.

Alors si vous souhaitez seconder les grands noms de la production cinématographique, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME afin de vous inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>)

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Débouché(s) métier(s)

Assistant réalisateur indépendant / Assistante réalisatrice indépendante

Employé / Employée au sein d'une société de production

Débouché(s) future(s) formation(s)

Réalisateur audiovisuel (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/realisateur-audio-visuel>)

Point(s) fort(s)

Travail sur le terrain et en studio Activités variées Créativité Contact client

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Conditions d'accès

Le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) est nécessaire pour s'inscrire à la formation.

Lorsque le candidat n'est pas en possession du « titre » CESS, l'examen d'entrée spécifique « CESS » du Réseau IFAPME pourra être présenté.

Le candidat devra obligatoirement participer à une séance d'information organisée par le Centre de formation.

Par ailleurs, il devra compléter un dossier d'admission et participer à un entretien individuel qui permettront d'objectiver sa motivation et sa représentation réaliste du métier.

Aptitudes

L'Assistant réalisateur cinéma et l'Assistante réalisatrice cinéma doivent posséder plusieurs qualités:

Sens du travail en équipe : vous vous trouvez au cœur de plusieurs équipes et travaillez avec de nombreux professionnels. Vous savez travailler en équipe et avez un bon sens de l'écoute.

Gestion du stress : vous êtes capable de travailler sous pression.

Bonne condition physique : durant les périodes de tournage, les équipes techniques sont soumises à un rythme assez intensif. Une excellente condition physique est nécessaire pour supporter ce rythme ainsi que la station debout quasi permanente.

Flexibilité : le suivi du tournage entraîne de nombreux déplacements et les horaires sont irréguliers.

Sens du leadership : vous ne redoutez pas d'imposer vos vues ni de prendre des décisions.

Bonnes culture artistique : vous disposez d'une bonne connaissance du milieu artistique et culturel

La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais) est indiscutablement un atout mais ne représente pas une condition sine qua non à l'entrée en formation.

Programme

1ère année :

U39/05 Métier d'assistant réalisateur (56h)

U39/05 Coordination-Encadrement (24h)

U39/05 Analyse de scénario (40h)

U39/05 Etablissement du plan de travail (64h)

U39/05 Réalisation des repérages (48h)

U39/05 Gestion du tournage (72h)

U39/05 Spécificités du statut (8h)

U39/05 Séminaire (32h)

U39/05 Travail de fin d'études (16h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

Retrouvez toutes les **dates de début des inscriptions** sur notre actualité ([https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-
formations-pour-adultes](https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-formations-pour-adultes)) ([https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-
formations-pour-adultes](https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-formations-pour-adultes)).

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" ([https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-
penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent](https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent)) ([https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-
penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent](https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent)), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription** à la formation.

Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date du comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval).



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

Formation organisée en collaboration avec le Pôle Image de Liège (<https://www.lepole.be/>).